



Marmande, le 11 mai 2021

ORIENTATION POST 3^{ème}

Dernières opérations

- 1) Comme vous l'aviez fait avant le conseil de classe du 2nd trimestre, le responsable légal doit se connecter sur le module ORIENTATION et saisir les intentions d'orientation définitive (2GT / 2 bac pro / 1 CAP) en tenant compte des observations émises lors du conseil de classe du 2nd trimestre. La procédure est identique à celle réalisée courant mars.

- 2) Dans un second temps, vous devez saisir des vœux d'affectation post 3^{ème}. La saisie des vœux par les familles via AFFECTATION a débuté depuis le 10 mai et se terminera le 31 mai. Il **faut aussi saisir** sur AFFECTATION après la 3^{ème} (onglet au dessus de celui Orientation)
 - cliquer sur l'onglet AFFECTATION

 - saisir la ville et cliquer sur "rechercher" (la liste des formations offertes sur la ville apparait) / ou saisir l'intitulé de la formation

 - sélectionner la formation choisie (elle apparait alors sur la droite à l'écran)

 - ajouter à mes demandes

Pour les vœux en voie professionnelle, il faut ABSOLUMENT saisir plusieurs vœux en les classant par ordre de priorité (vous avez la possibilité d'en faire 10)

Pour la 2GT, en cas de demande hors secteur (c'est à dire autre que le lycée Val de Garonne), il faut absolument faire une **demande de dérogation** et indiquer **OBLIGATOIREMENT** en voeu 2 le lycée de secteur afin que celui-ci réserve une place en cas de refus sur le 1er voeu.